

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**SYNDICAT MIXTE DU PARC ROUTIER DE LA REUNION (1)**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE ..... (2) :**

**Numéro SIRET : 20004525000012**

**POSTE COMPTABLE :**

**M. 14**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

**BUDGET : 01 BUDGET PRINCIPAL (3)**

**ANNEE 2018**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc)

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe

## Sommaire

### I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières

B - Modalités de vote du budget

### II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections

A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

### IV - Annexes (7)

#### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)

A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement

A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement

A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes

A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)

A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)

A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)

A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)

A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

#### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

#### C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

#### D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes

D2 - Arrêté et signatures

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>Code INSEE</b>	<b>BP 2018</b>
-------------------	--------------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

<b>Informations statistiques</b>	<b>Valeurs</b>
Population totale (colonne h du recensement INSEE )	
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> )	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

<b>Potentiel fiscal et financier (1)</b>		<b>Valeurs par hab. (population DGF)</b>	<b>Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate</b>
<b>Fiscal</b>	<b>Financier</b>		

<b>Informations financières - ratios (2)</b>		<b>Valeurs</b>	<b>Moyennes nationales de la strate (3)</b>
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de la dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau (1) pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) pour la section d'investissement.
- (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

.....

III - Les provisions sont (4).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) de l'exercice précédent

V – Le présent budget a été voté (6) :

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ..... du .....).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**FONCTIONNEMENT**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	<b>9 607 361,00</b>	<b>7 991 880,00</b>
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>	<b>(si déficit)</b>	<b>(si excédent) 1 615 481,00</b>
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		<b>9 607 361,00</b>	<b>9 607 361,00</b>

**INVESTISSEMENT**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)</b>	<b>6 003 301,00</b>	<b>3 926 666,29</b>
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	<b>47 751,19</b>	
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	<b>(si solde négatif)</b>	<b>(si solde positif) 2 124 385,90</b>
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>6 051 052,19</b>	<b>6 051 052,19</b>

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>15 658 413,19</b>	<b>15 658 413,19</b>
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 597 080,39		4 560 900,00		4 560 900,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	3 989 000,00		3 856 900,00		3 856 900,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 000,00		10 000,00		10 000,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>9 596 080,39</b>		<b>8 427 800,00</b>		<b>8 427 800,00</b>
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 500,00		451 500,00		451 500,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)	5 000,00		10 000,00		10 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES	650 000,00		41 395,00		41 395,00
	<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>10 257 580,39</b>		<b>8 930 695,00</b>		<b>8 930 695,00</b>
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	593 653,30		676 666,00		676 666,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>593 653,30</b>		<b>676 666,00</b>		<b>676 666,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>10 851 233,69</b>		<b>9 607 361,00</b>		<b>9 607 361,00</b>

+	<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
=	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>9 607 361,00</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	569 888,00		513 280,00		513 280,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	500 000,00		799 000,00		799 000,00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	4 405 000,00		3 805 600,00		3 805 600,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 816 000,00		2 874 000,00		2 874 000,00
	<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>9 290 888,00</b>		<b>7 991 880,00</b>		<b>7 991 880,00</b>
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>9 290 888,00</b>		<b>7 991 880,00</b>		<b>7 991 880,00</b>
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>					
	<b>TOTAL</b>	<b>9 290 888,00</b>		<b>7 991 880,00</b>		<b>7 991 880,00</b>

+	<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>1 615 481,00</b>
=	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>9 607 361,00</b>

**Pour Information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)</b>	<b>676 666,00</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
--	-------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	40 000,00	19 530,00	20 000,00		39 530,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 430 067,80	28 221,19	3 109 301,00		3 137 522,19
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement					
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>2 470 067,80</b>	<b>47 751,19</b>	<b>3 129 301,00</b>		<b>3 177 052,19</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	5 000,00				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES	59 000,00				
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>64 000,00</b>				
45...	<b>Total des opé.pour compte de tiers(8)</b>	<b>3 816 000,00</b>		<b>2 874 000,00</b>		<b>2 874 000,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>6 350 067,80</b>	<b>47 751,19</b>	<b>6 003 301,00</b>		<b>6 051 052,19</b>
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>					
	<b>TOTAL</b>	<b>6 350 067,80</b>	<b>47 751,19</b>	<b>6 003 301,00</b>		<b>6 051 052,19</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	+
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>6 051 052,19</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	500 000,00		376 000,29		376 000,29
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>500 000,00</b>		<b>376 000,29</b>		<b>376 000,29</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION					
	<b>Total des recettes financières</b>					
45...	<b>Total des opé.pour compte de tiers(8)</b>	<b>3 816 000,00</b>		<b>2 874 000,00</b>		<b>2 874 000,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>4 316 000,00</b>		<b>3 250 000,29</b>		<b>3 250 000,29</b>
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	593 653,30		676 666,00		676 666,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>593 653,30</b>		<b>676 666,00</b>		<b>676 666,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>4 909 653,30</b>		<b>3 926 666,29</b>		<b>3 926 666,29</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	+
	=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>6 051 052,19</b>

**Pour Information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL</b>	
<b>DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)</b>	<b>676 666,00</b>

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 560 900,00		4 560 900,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	3 856 900,00		3 856 900,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 000,00		10 000,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	451 500,00		451 500,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	10 000,00	676 666,00	686 666,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
022	DEPENSES IMPREVUES	41 395,00		41 395,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>8 930 695,00</b>	<b>676 666,00</b>	<b>9 607 361,00</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>9 607 361,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)	39 530,00		39 530,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	3 107 522,19		3 107 522,19
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	2 874 000,00		2 874 000,00
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			30 000,00
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>6 021 052,19</b>		<b>6 051 052,19</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>6 051 052,19</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	513 280,00		513 280,00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	799 000,00		799 000,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	3 805 600,00		3 805 600,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 874 000,00		2 874 000,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>7 991 880,00</b>		<b>7 991 880,00</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>1 615 481,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	
	<b>9 607 361,00</b>

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	376 000,29		376 000,29
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		676 666,00	676 666,00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	2 874 000,00		2 874 000,00
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION			
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>3 250 000,29</b>	<b>676 666,00</b>	<b>3 926 666,29</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>2 124 385,90</b>
<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	
	<b>6 051 052,19</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>5 597 080,39</b>	<b>4 560 900,00</b>	
6011	MATIERES PREMIERES ET FOURNITURES AUTRES QUE TERRAINS	900 000,00	464 000,00	
6021	MATIERES CONSOMMABLES	1 500,00	1 000,00	
60222	PRODUITS D'ENTRETIEN	21 000,00	107 000,00	
60223	FOURNITURES DES ATELIERS MUNICIPAUX	157 000,00	545 000,00	
60224	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	2 300,00	6 000,00	
60226	VETEMENTS DE TRAVAIL	276 000,00	230 000,00	
6032	VARIATION DES STOCKS AUTRES APPROVISIONNEMENTS	586 985,00	512 326,00	
605	ACHAT DE MATERIEL EQUIPEMENTS ET TRAVAUX		48 000,00	
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	10 000,00	14 000,00	
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	20 000,00	19 000,00	
60621	COMBUSTIBLES	2 500,00	5 000,00	
60622	CARBURANTS	330 000,00	198 000,00	
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	1 020 000,00	500 000,00	
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	5 000,00	4 000,00	
60633	FOURNITURES DE VOIRIE	30 000,00		
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	1 000,00		
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	20 000,00	7 000,00	
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	5 500,00	4 000,00	
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	845 508,80	694 520,00	
6135	LOCATIONS MOBILIERES	267 486,59	406 000,00	
61522	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS	151 000,00		
615221	BATIMENTS PUBLICS		80 000,00	
615228	AUTRES BATIMENTS		2 954,00	
61551	MATERIEL ROULANT	180 000,00	193 000,00	
61558	AUTRES BIENS MOBILIERES	70 000,00	33 500,00	
6156	MAINTENANCE	60 000,00	40 000,00	
616	PRIMES D ASSURANCES	100 000,00		
6161	MULTIRISQUES		90 000,00	
617	ETUDES ET RECHERCHES	6 700,00	3 500,00	
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	9 500,00	9 000,00	
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	500,00		
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	2 000,00	1 600,00	
6226	HONORAIRES	67 000,00	72 000,00	
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	1 000,00	3 000,00	
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	12 500,00	20 000,00	
6232	FETES ET CEREMONIES	7 000,00	7 000,00	
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	4 000,00	5 300,00	
6238	DIVERS	4 000,00	500,00	
6241	TRANSPORTS DE BIENS	100 000,00	97 000,00	
6248	DIVERS	500,00		
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	6 000,00	2 000,00	
6256	MISSIONS	70 000,00	51 000,00	
6257	RECEPTIONS	20 000,00	15 000,00	
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	1 100,00	2 000,00	
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	16 500,00	18 000,00	
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISE, FORET, BOIS COMMUNAUX)	24 000,00	2 000,00	
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	160 000,00	30 000,00	
62878	REMBOURSEMENT DE FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES	500,00	200,00	
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	20 000,00	16 000,00	
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	1 500,00	1 500,00	
<b>012</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES</b>	<b>3 989 000,00</b>	<b>3 856 900,00</b>	
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	558 000,00	220 000,00	
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	13 650,00	14 000,00	
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	1 750 000,00	2 165 900,00	
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	22 000,00	40 000,00	
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	250 000,00	310 000,00	
64131	REMUNERATION	441 440,00	210 000,00	
6417	REMUNERATION DES APPRENTIS	51 000,00	42 000,00	
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	329 210,00	329 300,00	
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	350 000,00	380 000,00	
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	50 000,00	20 000,00	
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	7 700,00	7 700,00	
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	15 000,00	10 000,00	
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	20 000,00	18 000,00	
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	26 000,00	10 000,00	
6488	AUTRES CHARGES	105 000,00	80 000,00	
<b>014</b>	<b>ATTENUATIONS DE PRODUITS</b>			
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>	
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES	10 000,00	10 000,00	

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)</b>		<b>9 596 080,39</b>	<b>8 427 800,00</b>	

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)	6 500,00	451 500,00	
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	1 000,00		
6718	AUTRES CHARGES EXCEPT SUR OPERATIONS DE GESTION	5 500,00		
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES		451 500,00	
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS(d)(6)	5 000,00	10 000,00	
6815	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES DE FONCTIONNEMENT	5 000,00	10 000,00	
022	DEPENSES IMPREVUES(e)	650 000,00	41 395,00	
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>	<b>10 257 580,39</b>	<b>8 930 695,00</b>	

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)	593 653,30	676 666,00	
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	593 653,30	676 666,00	
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>593 653,30</b>	<b>676 666,00</b>	
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)			
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>593 653,30</b>	<b>676 666,00</b>	

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>10 851 233,69</b>	<b>9 607 361,00</b>	
---	----------------------	---------------------	--

+	<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	
+	<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	
=	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>9 607 361,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf.chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9)Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>013</b>	<b>ATTENUATIONS DE CHARGES</b>	<b>569 888,00</b>	<b>513 280,00</b>	
6032	VARIATION DES STOCKS AUTRES APPROVISIONNEMENTS	569 888,00	513 280,00	
<b>70</b>	<b>PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES</b>	<b>500 000,00</b>	<b>799 000,00</b>	
70841	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX BUDGETS ANNEXES, CCAS ET CAISSE DES ECOLES	175 000,00	266 000,00	
70872	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LES BUDGETS ANNEXES	325 000,00	533 000,00	
<b>73</b>	<b>IMPOTS ET TAXES</b>			
<b>74</b>	<b>DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS</b>	<b>4 405 000,00</b>	<b>3 805 600,00</b>	
7472	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS REGIONS	3 578 000,00	3 805 600,00	
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	827 000,00		
<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>3 816 000,00</b>	<b>2 874 000,00</b>	
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	3 816 000,00	2 874 000,00	
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)</b>		<b>9 290 888,00</b>	<b>7 991 880,00</b>	

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS(d)(5)			
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>9 290 888,00</b>	<b>7 991 880,00</b>	

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)			
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>				

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>9 290 888,00</b>	<b>7 991 880,00</b>	
---	--	---------------------	---------------------	--

	+
<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	
	+
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>1 615 481,00</b>
	=
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>9 607 361,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf.chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>010</b>	<b>STOCKS</b>			
<b>20</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)</b>	<b>40 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS-LICENCES	40 000,00	20 000,00	
<b>204</b>	<b>SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)</b>			
<b>21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)</b>	<b>2 430 067,80</b>	<b>3 079 301,00</b>	
2135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGTS DES CONSTRUCTIONS	69 500,00	64 500,00	
2158	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES AUTRES	139 000,00	30 000,00	
2181	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES INSTAL GENERALE, AGENCE. ET AMENAGE.	7 000,00	4 000,00	
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	2 189 567,80	2 959 801,00	
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	18 000,00	13 000,00	
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	5 000,00	3 000,00	
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	2 000,00	5 000,00	
<b>22</b>	<b>IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)</b>			
<b>23</b>	<b>IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)</b>			
	Opérations d'équipement n°...(5)			
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>2 470 067,80</b>	<b>3 099 301,00</b>	
<b>10</b>	<b>DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES</b>			
<b>13</b>	<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES</b>			
<b>16</b>	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES</b>			
<b>18</b>	<b>COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS</b>			
<b>26</b>	<b>PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS</b>	<b>5 000,00</b>		
261	TITRES DE PARTICIPATION	5 000,00		
<b>27</b>	<b>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>			
<b>020</b>	<b>DEPENSES IMPREVUES</b>	<b>59 000,00</b>	<b>30 000,00</b>	
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>64 000,00</b>		
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS (6)	3 816 000,00	2 874 000,00	
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>3 816 000,00</b>	<b>2 874 000,00</b>	
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>6 350 067,80</b>	<b>5 973 301,00</b>	

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	<i>OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)</i>			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>			
	<i>Charges transférées (9)</i>			
041	<i>OPERATIONS PATRIMONIALES (10)</i>			
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>			

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>	<b>6 350 067,80</b>	<b>6 003 301,00</b>	
--	---------------------	---------------------	--

<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>47 751,19</b>
-----------------------------------	------------------

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	
---	--

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>6 051 052,19</b>
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation >>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	500 000,00	376 000,29	
1322	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES REGIONS	450 000,00	338 000,29	
1323	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES DEPARTEMENTS	50 000,00	38 000,00	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>500 000,00</b>	<b>376 000,29</b>	

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION			
	<b>Total des recettes financières</b>			

4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS (6)	3 816 000,00	2 874 000,00	
	<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>3 816 000,00</b>	<b>2 874 000,00</b>	

	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>4 316 000,00</b>	<b>3 250 000,29</b>	
--	-----------------------------------	---------------------	---------------------	--

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	<b>VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
040	<b>OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)</b>	<b>593 653,30</b>	<b>676 666,00</b>	
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES	57 416,29	52 796,24	
	DROITS ET VALEURS SIMILAIRES			
28135	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES INSTA GENERALES, AGENCE	3 556,83	4 912,30	
	AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS			
28158	AMORTISSEMENT D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES INSTA TECH	52 025,45	91 393,45	
	MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL			
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET	7 556,53	11 270,43	
	AMENAGEMENTS DIVERS			
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	43 108,73	93 290,86	
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	12 282,12	16 243,91	
28184	MOBILIER	2 805,43	3 531,05	
28188	AUTRES	2 902,34	3 301,00	
28235	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET	3 142,90	3 142,90	
	AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS			
28258	AUTRES	186 804,19	186 804,19	
28281	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET	8 732,24	8 732,24	
	AMENAGEMENTS DIVERS			
28282	MATERIEL DE TRANSPORT	205 339,20	192 492,93	
28283	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	2 535,81	3 474,25	
28284	MOBILIER	3 487,92	3 487,92	
28288	AUTRES	1 957,32	1 792,33	
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>593 653,30</b>	<b>676 666,00</b>	
041	<b>OPERATIONS PATRIMONIALES(9)</b>			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>593 653,30</b>	<b>676 666,00</b>	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>4 909 653,30</b>	<b>3 926 666,29</b>	

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	+
	+
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>2 124 385,90</b>
	=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>6 051 052,19</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° :... (1)

LIBELLE :...

Art. (2)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
<b>DEPENSES</b>						
20	Immobilisations incorporelles					
...						
204	Subventions d'équipement versées					
...						
21	Immobilisations corporelles					
...						
22	Immobilisations reçues en affect.					
...						
23	Immobilisations en cours					
...						
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		
13	Subventions d'investissement	
...		
16	Emprunts et dettes assimilées	
...		
20	Immobilisations incorporelles	
...		
204	Subventions d'équipement versées	
...		
21	Immobilisations corporelles	
...		
22	Immobilisations reçues en affectation	
...		
23	Immobilisations en cours	
...		
	Autres	
...		

<b>RESULTAT = (c+d)-(a+b)</b>	
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 CULTURE	4 SPORTS ET JEUNESSE
---------	-------------------------------	---	-----------------------------------	----------------------------	-----------	----------------------

**INVESTISSEMENT**

**DEPENSES**

Dépenses réelles						
- Equipements municipaux (2)						
- Equip. non municipaux (c/204) (3)						
- Opérations financières						
Dépenses d'ordre						
<b>Total dépenses de l'exercice</b>						
<b>RAR N-1 et reports</b>						
<b>Total cumulé dépenses d'investissement</b>						

**RECETTES**

<b>Total recettes de l'exercice</b>						
<b>RAR N-1 et reports</b>	<b>2 124 385,90</b>					
<b>Total cumulé recettes d'investissement</b>						

**FONCTIONNEMENT**

**DEPENSES**

<b>Total dépenses de l'exercice</b>						
<b>RAR N-1 et reports</b>						
<b>Total cumulé dépenses de fonctionnement</b>						

**RECETTES**

<b>Total recettes de l'exercice</b>						
<b>RAR N-1 et reports</b>	<b>1 615 481,00</b>					
<b>Total cumulé recettes de fonctionnement</b>						

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R.5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
---------	--------------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES						
Dépenses réelles				6 003 301,00		6 003 301,00
- Equipements municipaux (2)				3 129 301,00		3 129 301,00
- Equip. non municipaux (c/204) (3)						
- Opérations financières						
Dépenses d'ordre						
<b>Total dépenses de l'exercice</b>				<b>6 003 301,00</b>		<b>6 003 301,00</b>
<b>RAR N-1 et reports</b>				<b>47 751,19</b>		<b>47 751,19</b>
<b>Total cumulé dépenses d'investissement</b>				<b>6 051 052,19</b>		<b>6 051 052,19</b>

**RECETTES**

<b>Total recettes de l'exercice</b>				<b>6 051 052,19</b>		<b>6 051 052,19</b>
<b>RAR N-1 et reports</b>						<b>2 124 385,90</b>
<b>Total cumulé recettes d'investissement</b>				<b>6 051 052,19</b>		<b>6 051 052,19</b>

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES						
<b>Total dépenses de l'exercice</b>				<b>9 607 361,00</b>		<b>9 607 361,00</b>
<b>RAR N-1 et reports</b>						
<b>Total cumulé dépenses de fonctionnement</b>				<b>9 607 361,00</b>		<b>9 607 361,00</b>

**RECETTES**

<b>Total recettes de l'exercice</b>				<b>9 607 361,00</b>		<b>9 607 361,00</b>
<b>RAR N-1 et reports</b>						<b>1 615 481,00</b>
<b>Total cumulé recettes de fonctionnement</b>				<b>9 607 361,00</b>		<b>9 607 361,00</b>

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Art.(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 CULTURE	4 SPORTS ET JEUNESSE
---------	---------	-------------------------------	---	-----------------------------------	----------------------------	-----------	----------------------

**INVESTISSEMENT**

**DEPENSES**

<b>Total dépenses d'investissement</b>							
Dépenses réelles							
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Opérations d'équipement							
Opérations pour compte de tiers							
4581	OPERATION CPT DE TIERS						
<i>Dépenses d'ordre</i>							

**RECETTES**

<b>Total recettes d'investissement</b>							
Recettes réelles							
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE						
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES						
Opérations pour compte de tiers							
4582	OPERATION CPT DE TIERS						
<i>Recettes d'ordre</i>							
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Art.(1)	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
---------	---------	--------------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES							
<b>Total dépenses d'investissement</b>					<b>6 051 052,19</b>		<b>6 051 052,19</b>
Dépenses réelles					6 051 052,19		6 051 052,19
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				39 530,00		39 530,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				3 137 522,19		3 137 522,19
Opérations d'équipement							
Opérations pour compte de tiers					2 874 000,00		2 874 000,00
4581	OPERATION CPT DE TIERS				2 874 000,00		2 874 000,00
<i>Dépenses d'ordre</i>							

**RECETTES**

<b>Total recettes d'investissement</b>					<b>6 051 052,19</b>		<b>6 051 052,19</b>
Recettes réelles					5 374 386,19		5 374 386,19
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE				2 124 385,90		2 124 385,90
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				376 000,29		376 000,29
Opérations pour compte de tiers					2 874 000,00		2 874 000,00
4582	OPERATION CPT DE TIERS				2 874 000,00		2 874 000,00
<i>Recettes d'ordre</i>					676 666,00		676 666,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				676 666,00		676 666,00

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Art.(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 CULTURE	4 SPORTS ET JEUNESSE
---------	---------	-------------------------------	---	-----------------------------------	----------------------------	-----------	----------------------

**FONCTIONNEMENT**

**DEPENSES**

<b>Total dépenses fonctionnement</b>							
Dépenses réelles							
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL						
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES						
022	DEPENSES IMPREVUES						
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES						
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS						
<i>Dépenses d'ordre</i>							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						

**RECETTES**

<b>Total recettes de fonctionnement</b>							
Recettes réelles							
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE						
013	ATTENUATIONS DE CHARGES						
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES						
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS						
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE						
<i>Recettes d'ordre</i>							

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).



IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Art.(1)	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
---------	---------	--------------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES							
<b>Total dépenses fonctionnement</b>					<b>9 607 361,00</b>		<b>9 607 361,00</b>
Dépenses réelles					8 930 695,00		8 930 695,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL				4 560 900,00		4 560 900,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES				3 856 900,00		3 856 900,00
022	DEPENSES IMPREVUES				41 395,00		41 395,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				10 000,00		10 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				451 500,00		451 500,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS				10 000,00		10 000,00
<i>Dépenses d'ordre</i>					676 666,00		676 666,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				676 666,00		676 666,00

**RECETTES**

<b>Total recettes de fonctionnement</b>					<b>9 607 361,00</b>		<b>9 607 361,00</b>
Recettes réelles					9 607 361,00		9 607 361,00
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE				1 615 481,00		1 615 481,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				513 280,00		513 280,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES				799 000,00		799 000,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				3 805 600,00		3 805 600,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				2 874 000,00		2 874 000,00
<i>Recettes d'ordre</i>							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

**FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES**

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATIO N GENERALE	03 JUSTICE	04 RELATIONS INTERNATIONAL ES	Total
<b>DEPENSES (2)</b>						
<b>Dépenses de l'exercice</b>						
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
022	DEPENSES IMPREVUES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS					
<b>Restes à réaliser - reports</b>						
<b>RECETTES (2)</b>						
<b>Recettes de l'exercice</b>						
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE					
<b>Restes à réaliser - reports</b>						
<b>SOLDES (2)</b>						

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

**FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES**

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE							Sous-fonction 04 RELATIONS INTERNATIONALES	
		020 ADMINISTRATIO N GENERALE DE LA COLLECTIVITE	021 ASSEMBLEE LOCALE	022 ADMINISTRATIO N GENERALE DE L'ETAT	023 INFORMATION, COMMUNICATIO N, PUBLICITE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS (NON CLASSEES AILLEURS)	026 CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES	41	48
<b>DEPENSES (2)</b>										
<b>Dépenses de l'exercice</b>										
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL									
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES									
022	DEPENSES IMPREVUES									
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE									
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES									
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS									
<b>Restes à réaliser - reports</b>										
<b>RECETTES (2)</b>										
<b>Recettes de l'exercice</b>										
013	ATTENUATIONS DE CHARGES									
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES									
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS									
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE									
<b>Restes à réaliser - reports</b>										
<b>SOLDES (2)</b>										

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	11 SECURITE INTERIEURE	12 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	Total
<b>DEPENSES (2)</b>				
<b>Dépenses de l'exercice</b>				
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
022	DEPENSES IMPREVUES			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS			
<b>Restes à réaliser - reports</b>				
<b>RECETTES (2)</b>				
<b>Recettes de l'exercice</b>				
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
<b>Restes à réaliser - reports</b>				
<b>SOLDES (2)</b>				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	Sous-fonction 11 SECURITE INTERIEURE				
		110 SERVICES COMMUNS	111 POLICE NATIONALE	112 POLICE MUNICIPALE	113 POMPIERS, INCENDIES ET SECOURS	114 AUTRES SERVICES DE PROTECTION CIVILE
<b>DEPENSES (2)</b>						
<b>Dépenses de l'exercice</b>						
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
022	DEPENSES IMPREVUES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS					
<b>Restes à réaliser - reports</b>						
<b>RECETTES (2)</b>						
<b>Recettes de l'exercice</b>						
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
<b>Restes à réaliser - reports</b>						
<b>SOLDES (2)</b>						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

(1)	Libellé	20 SERVICES COMMUNS	21 ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	22 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE	23 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	24 FORMATION CONTINUE	25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT	Total
<b>DEPENSES (2)</b>								
<b>Dépenses de l'exercice</b>								
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL							
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES							
022	DEPENSES IMPREVUES							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES							
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS							
<b>Restes à réaliser - reports</b>								
<b>RECETTES (2)</b>								
<b>Recettes de l'exercice</b>								
013	ATTENUATIONS DE CHARGES							
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES							
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS							
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE							
<b>Restes à réaliser - reports</b>								
<b>SOLDES (2)</b>								

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

**FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION**

(1)	Libellé	Sous-fonction 21 ENSEIGNEMENT PRIMAIRE			Sous-fonction 25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT				
		211 ECOLES MATERNELLES	212 ECOLES PRIMAIRES	213 CLASSES REGROUPEES	251 HEBERGEMENT ET RESTAURATION SCOLAIRE	252 TRANSPORTS SCOLAIRES	253 SPORT SCOLAIRE	254 MEDECINE SCOLAIRE	255 CLASSES DE DECOUVERTE ET AUTRES SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT
<b>DEPENSES (2)</b>									
<b>Dépenses de l'exercice</b>									
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL								
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES								
022	DEPENSES IMPREVUES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS								
<b>Restes à réaliser - reports</b>									
<b>RECETTES (2)</b>									
<b>Recettes de l'exercice</b>									
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
<b>Restes à réaliser - reports</b>									
<b>SOLDES (2)</b>									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	30 SERVICES COMMUNS	31 EXPRESSION ARTISTIQUE	32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES	33 ACTION CULTURELLE	Total
<b>DEPENSES (2)</b>						
<b>Dépenses de l'exercice</b>						
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
022	DEPENSES IMPREVUES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS					
<b>Restes à réaliser - reports</b>						
<b>RECETTES (2)</b>						
<b>Recettes de l'exercice</b>						
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
<b>Restes à réaliser - reports</b>						
<b>SOLDES (2)</b>						



IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

**FONCTION 3 - CULTURE**

(1)	Libellé	Sous-fonction 31 EXPRESSION ARTISTIQUE				Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES			
		311 EXPRESSION MUSICALE, LYRIQUE ET CHOREGRAPHIQUE	312 ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	313 THEATRES	314 CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES	321 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	322 MUSEES	323 ARCHIVES	324 ENTRETIEN DU PATRIMOINE CULTUREL
<b>DEPENSES (2)</b>									
<b>Dépenses de l'exercice</b>									
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL								
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES								
022	DEPENSES IMPREVUES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS								
<b>Restes à réaliser - reports</b>									
<b>RECETTES (2)</b>									
<b>Recettes de l'exercice</b>									
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE								
<b>Restes à réaliser - reports</b>									
<b>SOLDES (2)</b>									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

**FONCTION 4 - SPORTS ET JEUNESSE**

(1)	Libellé	40 SERVICES COMMUNS	41 SPORTS	42 JEUNESSE	Total
<b>DEPENSES (2)</b>					
<b>Dépenses de l'exercice</b>					
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL				
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES				
022	DÉPENSES IMPREVUES				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS				
<b>Restes à réaliser - reports</b>					
<b>RECETTES (2)</b>					
<b>Recettes de l'exercice</b>					
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				
<b>Restes à réaliser - reports</b>					
<b>SOLDES (2)</b>					

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

**FONCTION 4 - SPORTS ET JEUNESSE**

(1)	Libellé	Sous-fonction 41 SPORTS					Sous-fonction 42 JEUNESSE		
		411 SALLES DE SPORT, GYMNASES	412 STADES	413 PISCINES	414 AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS OU DE LOISIR	415 MANIFESTATIONS SPORTIVES	421 CENTRES DE LOISIRS	422 AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES	423 COLONIES DE VACANCES
<b>DEPENSES (2)</b>									
<b>Dépenses de l'exercice</b>									
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL								
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES								
022	DEPENSES IMPREVUES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS								
<b>Restes à réaliser - reports</b>									
<b>RECETTES (2)</b>									
<b>Recettes de l'exercice</b>									
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE								
<b>Restes à réaliser - reports</b>									
<b>SOLDES (2)</b>									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	51 SANTE	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total
<b>DEPENSES (2)</b>				
<b>Dépenses de l'exercice</b>				
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
022	DEPENSES IMPREVUES			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS			
<b>Restes à réaliser - reports</b>				
<b>RECETTES (2)</b>				
<b>Recettes de l'exercice</b>				
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
<b>Restes à réaliser - reports</b>				
<b>SOLDES (2)</b>				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

**FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE**

(1)	Libellé	Sous-fonction 51 SANTE			Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES				
		510 SERVICES COMMUNS	511 DISPENSAIRES ET AUTRES ETABLISSEMENTS SANITAIRES	512 ACTIONS DE PREVENTION SANITAIRE	520 SERVICES COMMUNS	521 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES	522 ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE	523 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE	524 AUTRES SERVICES
<b>DEPENSES (2)</b>									
<b>Dépenses de l'exercice</b>									
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL								
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES								
022	DEPENSES IMPREVUES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS								
<b>Restes à réaliser - reports</b>									
<b>RECETTES (2)</b>									
<b>Recettes de l'exercice</b>									
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE								
<b>Restes à réaliser - reports</b>									
<b>SOLDES (2)</b>									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60 SERVICES COMMUNS	61 SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62 ACTIONS EN FAVEUR DE LA MATERNITE	63 AIDES A LA FAMILLE	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
<b>DEPENSES (2)</b>							
<b>Dépenses de l'exercice</b>							
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL						
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES						
022	DEPENSES IMPREVUES						
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES						
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS						
<b>Restes à réaliser - reports</b>							
<b>RECETTES (2)</b>							
<b>Recettes de l'exercice</b>							
013	ATTENUATIONS DE CHARGES						
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES						
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS						
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE						
<b>Restes à réaliser - reports</b>							
<b>SOLDES (2)</b>							

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT</b>	<b>A1.1</b>

**FONCTION 7 - LOGEMENT**

(1)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71 PARC PRIVE DE LA VILLE	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73 AIDE A L'ACCESSION A LA PROPRIETE	Total
<b>DEPENSES (2)</b>						
<b>Dépenses de l'exercice</b>						
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
022	DEPENSES IMPREVUES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS					
<b>Restes à réaliser - reports</b>						
<b>RECETTES (2)</b>						
<b>Recettes de l'exercice</b>						
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
<b>Restes à réaliser - reports</b>						
<b>SOLDES (2)</b>						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

**FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT**

(1)	Libellé	81 SERVICES URBAINS	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT	Total
<b>DEPENSES (2)</b>			<b>9 607 361,00</b>		<b>9 607 361,00</b>
<b>Dépenses de l'exercice</b>			<b>9 607 361,00</b>		<b>9 607 361,00</b>
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		4 560 900,00		4 560 900,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		3 856 900,00		3 856 900,00
022	DEPENSES IMPREVUES		41 395,00		41 395,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		676 666,00		676 666,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		10 000,00		10 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		451 500,00		451 500,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS		10 000,00		10 000,00
<b>Restes à réaliser - reports</b>					
<b>RECETTES (2)</b>			<b>7 991 880,00</b>		<b>7 991 880,00</b>
<b>Recettes de l'exercice</b>			<b>7 991 880,00</b>		<b>7 991 880,00</b>
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		513 280,00		513 280,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		799 000,00		799 000,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		3 805 600,00		3 805 600,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		2 874 000,00		2 874 000,00
<b>Restes à réaliser - reports</b>					
<b>SOLDES (2)</b>					



IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

**FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT**

(1)	Libellé	Sous-fonction 81 SERVICES URBAINS						816 AUTRES RESEAUX ET SERVICES DIVERS
		810 SERVICES COMMUNS	811 EAU ET ASSAINISSEMENT	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	813 PROPLETE URBAINE	814 ECLAIRAGE PUBLIC	815 TRANSPORTS URBAINS	
<b>DEPENSES (2)</b>								
<b>Dépenses de l'exercice</b>								
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL							
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES							
022	DEPENSES IMPREVUES							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES							
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS							
<b>Restes à réaliser - reports</b>								
<b>RECETTES (2)</b>								
<b>Recettes de l'exercice</b>								
013	ATTENUATIONS DE CHARGES							
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES							
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS							
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE							
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE							
<b>Restes à réaliser - reports</b>								
<b>SOLDES (2)</b>								

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

**FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT**

(1)	Libellé	Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN					Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT			
		820 SERVICES COMMUNS	821 EQUIPEMENTS ANNEXES DE VOIRIE	822 VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	823 ESPACES VERTS URBAINS	824 AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT URBAIN	830 SERVICES COMMUNS	831 AMENAGEMENT DES EAUX	832 ACTIONS SPECIFIQUES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION	833 PRESERVATION DU MILIEU NATUREL
<b>DEPENSES (2)</b>				<b>9 607 361,00</b>						
<b>Dépenses de l'exercice</b>				<b>9 607 361,00</b>						
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			4 560 900,00						
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			3 856 900,00						
022	DEPENSES IMPREVUES			41 395,00						
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			676 666,00						
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			10 000,00						
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			451 500,00						
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS			10 000,00						
<b>Restes à réaliser - reports</b>										
<b>RECETTES (2)</b>				<b>7 991 880,00</b>						
<b>Recettes de l'exercice</b>				<b>7 991 880,00</b>						
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			513 280,00						
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			799 000,00						
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			3 805 600,00						
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			2 874 000,00						
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE			1 615 481,00						
<b>Restes à réaliser - reports</b>										
<b>SOLDES (2)</b>										

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(1)	Libellé	90 INTERVENTIONS ECONOMIQUES	91 FOIRES ET MARCHES	92 AIDES A L'AGRICULTURE ET AUX INDUSTRIES AGRO- ALIMENTAIRES	93 AIDES A L'ENERGIE, AUX INDUSTRIES MANUFACTURIE RES ET AU B.T.P.	94 AIDES AU COMMERCE ET AUX SERVICES MARCHANDS	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AUX SERVICES PUBLICS	Total
<b>DEPENSES (2)</b>									
<b>Dépenses de l'exercice</b>									
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL								
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES								
022	DEPENSES IMPREVUES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS								
<b>Restes à réaliser - reports</b>									
<b>RECETTES (2)</b>									
<b>Recettes de l'exercice</b>									
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
<b>Restes à réaliser - reports</b>									
<b>SOLDES (2)</b>									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

**FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES**

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATIO N GENERALE	03 JUSTICE	04 RELATIONS INTERNATIONAL ES	Total
<b>DEPENSES (2)</b>						
<b>Dépenses de l'exercice</b>						
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
<b>Opérations d'équipement</b>						
<b>Opérations pour compte de tiers</b>						
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS					
<b>Restes à réaliser - reports</b>						
<b>RECETTES (2)</b>						
<b>Recettes de l'exercice</b>						
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE					
<b>Opérations pour compte de tiers</b>						
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS					
<b>Restes à réaliser - reports</b>						
<b>SOLDES (2)</b>						

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

**FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES**

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE							Sous-fonction 04 RELATIONS INTERNATIONALES	
		020 ADMINISTRATIO N GENERALE DE LA COLLECTIVITE	021 ASSEMBLEE LOCALE	022 ADMINISTRATIO N GENERALE DE L'ETAT	023 INFORMATION, COMMUNICATIO N, PUBLICITE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS (NON CLASSEES AILLEURS)	026 CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES	41	48
	<b>DEPENSES (2)</b>									
	<b>Dépenses de l'exercice</b>									
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
	<b>Opérations d'équipement</b>									
	<b>Opérations pour compte de tiers</b>									
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS									
	<b>Restes à réaliser - reports</b>									
	<b>RECETTES (2)</b>									
	<b>Recettes de l'exercice</b>									
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES									
	<b>Opérations pour compte de tiers</b>									
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS									
	<b>Restes à réaliser - reports</b>									
	<b>SOLDES (2)</b>									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	11 SECURITE INTERIEURE	12 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	Total
<b>DEPENSES (2)</b>				
<b>Dépenses de l'exercice</b>				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
<b>Opérations d'équipement</b>				
<b>Opérations pour compte de tiers</b>				
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS			
<b>Restes à réaliser - reports</b>				
<b>RECETTES (2)</b>				
<b>Recettes de l'exercice</b>				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
<b>Opérations pour compte de tiers</b>				
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS			
<b>Restes à réaliser - reports</b>				
<b>SOLDES (2)</b>				

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT</b>	<b>A1.2</b>

**FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES**

(1)	Libellé	Sous-fonction 11 SECURITE INTERIEURE				
		110 SERVICES COMMUNS	111 POLICE NATIONALE	112 POLICE MUNICIPALE	113 POMPIERS, INCENDIES ET SECOURS	114 AUTRES SERVICES DE PROTECTION CIVILE
	<b>DEPENSES (2)</b>					
	<b>Dépenses de l'exercice</b>					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	<b>Opérations d'équipement</b>					
	<b>Opérations pour compte de tiers</b>					
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS					
	<b>Restes à réaliser - reports</b>					
	<b>RECETTES (2)</b>					
	<b>Recettes de l'exercice</b>					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
	<b>Opérations pour compte de tiers</b>					
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS					
	<b>Restes à réaliser - reports</b>					
	<b>SOLDES (2)</b>					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

(1)	Libellé	20 SERVICES COMMUNS	21 ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	22 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE	23 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	24 FORMATION CONTINUE	25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT	Total
<b>DEPENSES (2)</b>								
<b>Dépenses de l'exercice</b>								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
<b>Opérations d'équipement</b>								
<b>Opérations pour compte de tiers</b>								
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS							
<b>Restes à réaliser - reports</b>								
<b>RECETTES (2)</b>								
<b>Recettes de l'exercice</b>								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES							
<b>Opérations pour compte de tiers</b>								
4582	OPÉRATION CPTÉ DE TIERS							
<b>Restes à réaliser - reports</b>								
<b>SOLDES (2)</b>								



IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

**FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION**

(1)	Libellé	Sous-fonction 21 ENSEIGNEMENT PRIMAIRE			Sous-fonction 25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT				
		211 ECOLES MATERNELLES	212 ECOLES PRIMAIRES	213 CLASSES REGROUPEES	251 HEBERGEMENT ET RESTAURATION SCOLAIRE	252 TRANSPORTS SCOLAIRES	253 SPORT SCOLAIRE	254 MEDECINE SCOLAIRE	255 CLASSES DE DECOUVERTE ET AUTRES SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT
	<b>DEPENSES (2)</b>								
	<b>Dépenses de l'exercice</b>								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
	<b>Opérations d'équipement</b>								
	<b>Opérations pour compte de tiers</b>								
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS								
	<b>Restes à réaliser - reports</b>								
	<b>RECETTES (2)</b>								
	<b>Recettes de l'exercice</b>								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES								
	<b>Opérations pour compte de tiers</b>								
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS								
	<b>Restes à réaliser - reports</b>								
	<b>SOLDES (2)</b>								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	30 SERVICES COMMUNS	31 EXPRESSION ARTISTIQUE	32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES	33 ACTION CULTURELLE	Total
<b>DEPENSES (2)</b>						
<b>Dépenses de l'exercice</b>						
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
<b>Opérations d'équipement</b>						
<b>Opérations pour compte de tiers</b>						
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS					
<b>Restes à réaliser - reports</b>						
<b>RECETTES (2)</b>						
<b>Recettes de l'exercice</b>						
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
<b>Opérations pour compte de tiers</b>						
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS					
<b>Restes à réaliser - reports</b>						
<b>SOLDES (2)</b>						

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

**FONCTION 3 - CULTURE**

(1)	Libellé	Sous-fonction 31 EXPRESSION ARTISTIQUE				Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES			
		311 EXPRESSION MUSICALE, LYRIQUE ET CHOREGRAPHIQUE	312 ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	313 THEATRES	314 CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES	321 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	322 MUSEES	323 ARCHIVES	324 ENTRETIEN DU PATRIMOINE CULTUREL
	<b>DEPENSES (2)</b>								
	<b>Dépenses de l'exercice</b>								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
	<b>Opérations d'équipement</b>								
	<b>Opérations pour compte de tiers</b>								
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS								
	<b>Restes à réaliser - reports</b>								
	<b>RECETTES (2)</b>								
	<b>Recettes de l'exercice</b>								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES								
	<b>Opérations pour compte de tiers</b>								
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS								
	<b>Restes à réaliser - reports</b>								
	<b>SOLDES (2)</b>								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 - SPORTS ET JEUNESSE

(1)	Libellé	40 SERVICES COMMUNS	41 SPORTS	42 JEUNESSE	Total
<b>DEPENSES (2)</b>					
<b>Dépenses de l'exercice</b>					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
<b>Opérations d'équipement</b>					
<b>Opérations pour compte de tiers</b>					
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS				
<b>Restes à réaliser - reports</b>					
<b>RECETTES (2)</b>					
<b>Recettes de l'exercice</b>					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
<b>Opérations pour compte de tiers</b>					
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS				
<b>Restes à réaliser - reports</b>					
<b>SOLDES (2)</b>					

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

**FONCTION 4 - SPORTS ET JEUNESSE**

(1)	Libellé	Sous-fonction 41 SPORTS				Sous-fonction 42 JEUNESSE			
		411 SALLES DE SPORT, GYMNASES	412 STADES	413 PISCINES	414 AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS OU DE LOISIR	415 MANIFESTATIONS SPORTIVES	421 CENTRES DE LOISIRS	422 AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES	423 COLONIES DE VACANCES
<b>DEPENSES (2)</b>									
<b>Dépenses de l'exercice</b>									
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
<b>Opérations d'équipement</b>									
<b>Opérations pour compte de tiers</b>									
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS								
<b>Restes à réaliser - reports</b>									
<b>RECETTES (2)</b>									
<b>Recettes de l'exercice</b>									
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES								
<b>Opérations pour compte de tiers</b>									
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS								
<b>Restes à réaliser - reports</b>									
<b>SOLDES (2)</b>									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

**FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE**

(1)	Libellé	51 SANTE	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total
<b>DEPENSES (2)</b>				
<b>Dépenses de l'exercice</b>				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
<b>Opérations d'équipement</b>				
<b>Opérations pour compte de tiers</b>				
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS			
<b>Restes à réaliser - reports</b>				
<b>RECETTES (2)</b>				
<b>Recettes de l'exercice</b>				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
<b>Opérations pour compte de tiers</b>				
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS			
<b>Restes à réaliser - reports</b>				
<b>SOLDES (2)</b>				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

**FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE**

(1)	Libellé	Sous-fonction 51 SANTE			Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES				
		510 SERVICES COMMUNS	511 DISPENSAIRES ET AUTRES ETABLISSEMENTS SANITAIRES	512 ACTIONS DE PREVENTION SANITAIRE	520 SERVICES COMMUNS	521 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES	522 ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE	523 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE	524 AUTRES SERVICES
	<b>DEPENSES (2)</b>								
	<b>Dépenses de l'exercice</b>								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
	<b>Opérations d'équipement</b>								
	<b>Opérations pour compte de tiers</b>								
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS								
	<b>Restes à réaliser - reports</b>								
	<b>RECETTES (2)</b>								
	<b>Recettes de l'exercice</b>								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES								
	<b>Opérations pour compte de tiers</b>								
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS								
	<b>Restes à réaliser - reports</b>								
	<b>SOLDES (2)</b>								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60 SERVICES COMMUNS	61 SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62 ACTIONS EN FAVEUR DE LA MATERNITE	63 AIDES A LA FAMILLE	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
	<b>DEPENSES (2)</b>						
	<b>Dépenses de l'exercice</b>						
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	<b>Opérations d'équipement</b>						
	<b>Opérations pour compte de tiers</b>						
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS						
	<b>Restes à réaliser - reports</b>						
	<b>RECETTES (2)</b>						
	<b>Recettes de l'exercice</b>						
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES						
	<b>Opérations pour compte de tiers</b>						
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS						
	<b>Restes à réaliser - reports</b>						
	<b>SOLDES (2)</b>						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT</b>	<b>A1.2</b>

**FONCTION 7 - LOGEMENT**

(1)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71 PARC PRIVE DE LA VILLE	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73 AIDE A L'ACCESSION A LA PROPRIETE	Total
<b>DEPENSES (2)</b>						
<b>Dépenses de l'exercice</b>						
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
<b>Opérations d'équipement</b>						
<b>Opérations pour compte de tiers</b>						
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS					
<b>Restes à réaliser - reports</b>						
<b>RECETTES (2)</b>						
<b>Recettes de l'exercice</b>						
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
<b>Opérations pour compte de tiers</b>						
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS					
<b>Restes à réaliser - reports</b>						
<b>SOLDES (2)</b>						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

**FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT**

(1)	Libellé	81 SERVICES URBAINS	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT	Total
	<b>DEPENSES (2)</b>		<b>6 051 052,19</b>		<b>6 051 052,19</b>
	<b>Dépenses de l'exercice</b>		<b>3 129 301,00</b>		<b>3 129 301,00</b>
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		20 000,00		20 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		3 109 301,00		3 109 301,00
	<b>Opérations d'équipement</b>				
	<b>Opérations pour compte de tiers</b>		<b>2 874 000,00</b>		<b>2 874 000,00</b>
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS		2 874 000,00		2 874 000,00
	<b>Restes à réaliser - reports</b>		<b>47 751,19</b>		<b>47 751,19</b>
	<b>RECETTES (2)</b>		<b>3 926 666,29</b>		<b>3 926 666,29</b>
	<b>Recettes de l'exercice</b>		<b>1 052 666,29</b>		<b>1 052 666,29</b>
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		676 666,00		676 666,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		376 000,29		376 000,29
	<b>Opérations pour compte de tiers</b>		<b>2 874 000,00</b>		<b>2 874 000,00</b>
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS		2 874 000,00		2 874 000,00
	<b>Restes à réaliser - reports</b>				
	<b>SOLDES (2)</b>				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

**FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT**

(1)	Libellé	Sous-fonction 81 SERVICES URBAINS						816 AUTRES RESEAUX ET SERVICES DIVERS
		810 SERVICES COMMUNS	811 EAU ET ASSAINISSEMENT	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	813 PROPLETE URBAINE	814 ECLAIRAGE PUBLIC	815 TRANSPORTS URBAINS	
	<b>DEPENSES (2)</b>							
	Dépenses de l'exercice							
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Opérations d'équipement							
	Opérations pour compte de tiers							
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS							
	Restes à réaliser - reports							
	<b>RECETTES (2)</b>							
	Recettes de l'exercice							
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES							
	Opérations pour compte de tiers							
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS							
	Restes à réaliser - reports							
	<b>SOLDES (2)</b>							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

**FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT**

(1)	Libellé	Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN					Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT			
		820 SERVICES COMMUNS	821 EQUIPEMENTS ANNEXES DE VOIRIE	822 VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	823 ESPACES VERTS URBAINS	824 AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT URBAIN	830 SERVICES COMMUNS	831 AMENAGEMENT DES EAUX	832 ACTIONS SPECIFIQUES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION	833 PRESERVATION DU MILIEU NATUREL
	<b>DEPENSES (2)</b>			<b>6 051 052,19</b>						
	Dépenses de l'exercice			<b>3 129 301,00</b>						
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			20 000,00						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			3 109 301,00						
	Opérations d'équipement									
	Opérations pour compte de tiers			<b>2 874 000,00</b>						
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS			2 874 000,00						
	Restes à réaliser - reports			<b>47 751,19</b>						
	<b>RECETTES (2)</b>			<b>3 926 666,29</b>						
	Recettes de l'exercice			<b>1 052 666,29</b>						
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			676 666,00						
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			376 000,29						
	Opérations pour compte de tiers			<b>2 874 000,00</b>						
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS			2 874 000,00						
	Restes à réaliser - reports									
	<b>SOLDES (2)</b>									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

**FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE**

(1)	Libellé	90 INTERVENTIONS ECONOMIQUES	91 FOIRES ET MARCHES	92 AIDES A L'AGRICULTURE ET AUX INDUSTRIES AGRO- ALIMENTAIRES	93 AIDES A L'ENERGIE, AUX INDUSTRIES MANUFACTURIE RES ET AU B.T.P.	94 AIDES AU COMMERCE ET AUX SERVICES MARCHANDS	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AUX SERVICES PUBLICS	Total
<b>DEPENSES (2)</b>									
<b>Dépenses de l'exercice</b>									
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
<b>Opérations d'équipement</b>									
<b>Opérations pour compte de tiers</b>									
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS								
<b>Restes à réaliser - reports</b>									
<b>RECETTES (2)</b>									
<b>Recettes de l'exercice</b>									
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES								
<b>Opérations pour compte de tiers</b>									
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS								
<b>Restes à réaliser - reports</b>									
<b>SOLDES (2)</b>									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

<b>IV - ANNEXES</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>			
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>			
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>			
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>		<b>47 751,19</b>	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV
A6.1

TOTAL II
47 751,19

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>676 666,00</b>	
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>			
10222	F.C.T.V.A.		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>676 666,00</b>	
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES	52 796,24	
28051	concession et droits similaire		
28135	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPO INSTA GENERALES,AGENC AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS	4 912,30	
28158	AMORTISSEMENT D'IMMOS CORPO AUTRES INSTAL TECH MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	91 393,45	
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	11 270,43	
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	93 290,86	
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	16 243,91	
28184	MOBILIER	3 531,05	
28188	AUTRES	3 301,00	
28235	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	3 142,90	
28258	AUTRES	186 804,19	
28281	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	8 732,24	
28282	MATERIEL DE TRANSPORT	192 492,93	
28283	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	3 474,25	
28284	MOBILIER	3 487,92	
28288	AUTRES	1 792,33	
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R0168 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>676 666,00</b>		<b>2 124 385,90</b>		<b>2 801 051,90</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)</b>	<b>47 751,19</b>
<b>Ressources propres disponibles (IV)</b>	<b>2 801 051,90</b>
<b>Solde (V = IV-II)(6)</b>	<b>+2 753 300,71</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A7.2.1</b>
<b>ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM</b>	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT- DEPENSES**

<b>DEPENSES (1)</b>		
<b>Article (2)</b>	<b>Libellé (2)</b>	<b>Montant</b>
68	DOTATIONS PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (3)	
<b>Total des dépenses réelles</b>		
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>		

**A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES**

<b>RECETTES (1)</b>		
<b>Article (2)</b>	<b>Libellé (2)</b>	<b>Montant</b>
<b>Recettes issues de la TEOM</b>		
7331	TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES	
<b>Dotation et participations reçues</b>		
<b>Autres recettes de fonctionnement éventuelles</b>		
78	REPRISES PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (3)	
<b>Total des recettes réelles</b>		
<b>Total des recettes d'ordre</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>		

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A7.2.2</b>
<b>ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM</b>	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT- DEPENSES**

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	<b>Remboursement d'emprunts et dettes assimilées</b>	
	<b>Aquisitions d'immobilisations</b>	
	Opération d'équipement (1 ligne par opération)	
	<b>Autres dépenses éventuelles</b>	
	Opération pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	<b>Total des dépenses réelles</b>	
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	

**A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES**

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	<b>Souscription d'emprunts et dettes assimilées</b>	
	<b>Dotations et subventions reçues</b>	
	<b>Autres recettes éventuelles</b>	
	Opération pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	<b>Total des recettes réelles</b>	
021	<b>VIREMENT A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>	
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 - CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail)(1)

458 OPERATION CPT DE TIERS		Date de la délibération :		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES (a)</b>	<b>8 836 000,00</b>		<b>2 874 000,00</b>	<b>2 874 000,00</b>
4581	8 836 000,00		2 874 000,00	2 874 000,00
040 Travaux réalisé par le personnel du mandataire				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c)(6)				
<b>Dépenses nettes (a - c)</b>	<b>8 836 000,00</b>		<b>2 874 000,00</b>	<b>2 874 000,00</b>
<b>RECETTES (b)</b>	<b>10 261 000,00</b>		<b>2 874 000,00</b>	<b>2 874 000,00</b>
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	10 261 000,00		2 874 000,00	2 874 000,00
040 Financement par le mandataire				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers				
Annulations sur recettes (d)(6)				
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>10 261 000,00</b>		<b>2 874 000,00</b>	<b>2 874 000,00</b>

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

**B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour memoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2018	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2018)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2018) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2018 (2)	Restes à financer de l'exercice 2019	Restes à financer (exercices au delà de 2019)
Dépenses							
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

**B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

No ou intitulé de l'A.E.	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour memoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2018	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2018)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2018) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2018 (2)	Restes à financer de l'exercice 2019	Restes à financer (exercices au delà de 2019)
Dépenses							
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D1</b>

Nombre de membres en exercice .....  
 Nombre de membres présents .....  
 Nombre de suffrages exprimés .....  
**VOTES :**  
 Pour .....  
 Contre .....  
 Abstentions .....

Date de convocation : . . / . . / . . .

Présenté par (1) ,  
 A le,

Délibéré par l'assemblée (2), réuni en session  
 A le,

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

[...]	
-------	--

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.  
 (2) L'assemblée délibérante étant :